

GÉRARD GUÉRIN – LUC CAPDEVILA

UN ABÉCÉDAIRE PASTORAL

Ingénieur agro de formation, aujourd'hui retraité, **Gérard GUÉRIN** a été ingénieur pastoraliste à l'Institut technique de l'Élevage ovin et caprin, puis à l'Institut de l'Élevage, devenu Idele (antenne de Montpellier). Il est co-fondateur de Scopela.

Luc CAPDEVILA, professeur à l'université Rennes 2 (UMR CNRS ARENES 6051), est spécialiste d'histoire du temps présent.

ÉCHAPPER À L'IMPASSE PRODUCTIVISTE



Photo de couverture
Transhumance de vaches de race Aubrac sur le plateau d'Aubrac
© Martin Castellan - www.martincastellan.com

Photo de couverture
Transhumance de vaches de race Aubrac sur le plateau d'Aubrac
© Martin Castellan – www.martincastellan.com

Sauf mentionné, toutes les photographies sont à porter
au crédit de Gérard Guérin

Référence

Guérin Gérard, Capdevila Luc, 2024. *Un abécédaire pastoral. Échapper à l'impasse productiviste. Cardère, 216 p.*

<https://cardere.fr>

Prologue

Un modèle de développement qui a failli

L'état actuel de l'intensification de la production agricole est l'objet de controverses majeures qui divisent la société, allant jusqu'à opposer de manière caricaturale les porte-drapeaux de l'*agribashing* aux lanceurs d'anathèmes et l'*écoterrorisme*. Les positions sont d'autant plus tranchées et les mobilisations collectives fortes dans l'espace public que les termes du débat interrogent le devenir même de l'humanité, confrontée au changement climatique qu'elle a provoqué en s'enivrant des profits dans la course à la production et à la consommation. Car nourrir les êtres humains et préserver l'environnement, forment le couple inséparable du futur souhaitable des jeunes générations.

Pour autant, le modèle d'intensification agricole, tel qu'il a été adopté au XX^e siècle, pose clairement aujourd'hui des problèmes de développement socioéconomique (revenus insuffisants et endettement paysan, désertification rurale) et des interrogations écologiques (pollution et érosion des sols, contamination et gaspillage des eaux, dégradation des écosystèmes et de l'atmosphère). Au final, ce modèle devenu dominant est facteur de souffrances pour les agriculteurs et les animaux d'élevage, et en partie responsable de la destruction des milieux. Certes, l'objectif qui lui a été assigné de produire vite et suffisamment pour nourrir l'humanité a été en partie atteint, mais on peut observer que si les grandes famines ont cessé depuis les années 1970, une portion importante de l'humanité ne s'alimente pas assez, ni en quantité, ni en qualité. Les rapports des agences des Nations Unies signalent que 9,8 % de l'humanité était sous-alimentée en 2021, et que 42 % n'avaient pas accès à une alimentation saine en 2020, observant d'autre part une reprise de l'insécurité alimentaire des populations au cours des dernières années¹.

Produire pour produire... une démarche irrationnelle

Ce résultat global a été obtenu, au cours des décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale, au prix d'une modernisation capitaliste de l'agriculture dominée par le marché international, fondée sur la mécanisation, la spécialisation, l'intensification et la sélection fourragère et animale, le recours massif aux intrants. Le mécanisme a été d'accroître la productivité du travail et d'augmenter les quantités

¹ Rapport de la FAO sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, SOFI éditions 2022.

produites, afin de faire baisser les prix pour limiter les besoins de hausse des salaires, la démarche étant de systématiser les flux afin de produire pour produire et donc de consommer toujours plus. Il ne s'agit pas de jeter l'opprobre sur qui ce soit, ni de porter le fer contre des métiers. Il demeure légitime d'observer les limites à la rationalité qui ont été franchies lorsque, par exemple, pour produire toujours plus de lait de vache destiné au marché, les veaux d'élevage sont nourris avec du lait en poudre, ou que pour produire toujours plus de sucre betteravier, 85 % de la production en 2020 fournissait les industries alimentaires². Une part importante de ce sucre est destinée à la fabrication de sodas, or la production d'un litre de soda nécessite une trentaine de litres d'eau, dont plus de 80 % sont prélevés en amont pour la production de betterave à sucre. L'activité d'élevage a basculé elle aussi dans le *produire pour produire* en s'intensifiant, avec un travers sur les consommations, commettant de multiples dégâts sociaux, environnementaux, sanitaires, économiques, dont on observe l'une des manifestations extrêmes dans la gestion récente des épizooties marquées par la sinistre litanie des abattages de masse, la vache folle, la grippe aviaire. Or, l'élevage intensif est l'un des grands responsables d'émission de gaz à effet de serre, et la principale source d'émission de méthane – 68 % des émissions françaises en 2019³.

Comment articuler défense de l'environnement et productions agricoles ?

Les évolutions contemporaines de l'agriculture provoquent de ce fait un débat public intense. Certes, souvent, dans le contexte de la crise climatique, la controverse se réduit à un affrontement politique, mettant en opposition la nécessité de produire et l'impératif de protéger les écosystèmes. Mais l'enjeu est d'organiser un débat en mettant en discussion les expériences en cours et les voies du possible pour construire un avenir désirable, car en rester à une approche binaire, pour ne pas dire manichéenne, qui renvoie dos à dos des points de vue cantonnés dans une seule des deux dimensions, conduit à écarter les grands enjeux de société : comment entretenir les qualités des milieux tout en développant les productions alimentaires ? Il est vrai que les processus économiques n'intègrent pas suffisamment les enjeux écologiques, et qu'en regard les défenseurs de l'environnement réduisent souvent le milieu naturel à un patrimoine écologique qu'il faudrait préserver de toute activité humaine. Pour autant, les questions de la défense ou de la gestion de l'environnement comme bien commun ne sont pas résolues, entre l'aspiration des uns à mettre sous cloche des espaces à protéger (réserve, parc naturel) et la revendication des autres à acheter des droits à polluer (marché carbone). Cela

² Gilles Bilen, Josette Garnier, Alexandre Pomet, 2020. *Analyse des filières agroalimentaires : la filière betterave-sucre*. Rapport PIREN-Seine phase 8.

³ Source : Commissariat général au développement durable février 2021/rapport Secten 2020. L'agriculture ayant émis 19 % des gaz à effet de serre en France en 2019 (2^e poste d'émission français). <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/climat/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-et-l-empreinte-carbone-ressources/article/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-de-l-agriculture>

étant dit, d'évidence, les activités agricoles correspondent à des processus techniques et économiques qui nécessitent une adaptation aux contextes environnementaux et sociaux. En ce sens, la question de fond, est bien de s'interroger sur comment articuler défense de l'environnement et productions agricoles. Certes, là encore persiste une dualité entre la satisfaction des besoins sociaux (alimentation, santé, cadre de vie) et une dynamique de l'offre qui participe des processus de globalisation et de financiarisation de l'économie, telle l'industrialisation des filières « bio ».

Aux marges, une moindre emprise productiviste

Cela étant dit, malgré la puissance du rouleau compresseur productiviste inhérent au développement capitaliste, le modèle technique et économique de l'intensification agricole n'est pas applicable partout. Dans ce cadre, certains territoires ruraux, pour des raisons diverses, forment des marges géographiques⁴. L'arrière-pays méditerranéen compte parmi ces espaces où la greffe productiviste a du mal à prendre. Les intrants y sont peu efficaces. La mécanisation ne peut y être que limitée. L'intensification y est difficile en raison des conditions pédoclimatiques : répartition erratique des précipitations, terrains accidentés, sols superficiels, rareté des plaines à terres profondes. De plus, à l'échelle globale, le capitalisme à son stade néolibéral, en menant la course à la production et aux profits, met en concurrence toutes les parties prenantes des processus de production : les humains selon leur coût, les animaux au regard de leurs performances, les plantes au titre de leurs rendements, les productions en termes de rentabilité, les terrains au regard de leur fertilité et des facilités de travail, et les régions qui forment des bassins de production. Dans ce contexte général, en étant maintenus à l'écart des grandes transformations agricoles qui se produisent dans le sillage des Trente Glorieuses, les arrière-pays méditerranéens connaissent une déprise agricole et territoriale particulièrement forte. Seules quelques exploitations engagées dans les mutations de l'élevage s'agrandissent en regroupant les meilleures terres, la majeure partie du territoire laissée à l'abandon étant gagnée par des accrues forestières.

Faire des pas de côté

Mais des acteurs nouveaux ont su s'adapter ou pu créer des systèmes d'élevage différents leur permettant de vivre et de valoriser ces territoires délaissés. En faisant des pas de côté sur la conduite animale, sur les types de produits et leur mise en marché, sur le territoire d'exploitation et le mode d'utilisation des couverts végétaux, des éleveurs ont valorisé ces milieux. En faisant des pas de côtés, ces nouveaux

⁴ Depraz (Samuel), 2017. « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de "l'hyper-ruralité" », *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies* 94(3) :385-399.

acteurs prennent en compte la diversité des territoires, pour y développer une composante pastorale basée sur le pâturage et l'utilisation de parcours. Ces pratiques, certes peut-être moins productives, permettent de construire des systèmes économes (mécanisation réduite, pas d'intrants), viables et durables (élevage à croissance lente, circuits courts et vente directe). Ces expériences permettent ainsi de redéfinir l'élevage, la place centrale du pâturage, les types de milieux utilisés avec des parcours, mais aussi de repenser la relation entre éleveurs et animaux (plein air intégral, rusticité, abattage à la ferme) ce qui amène aussi à préciser, à documenter et à argumenter les discussions autour de la consommation des productions animales.

Mettre en valeur les pas de côté réalisés dans le domaine des activités pastorales, dans l'arrière-pays méditerranéen, permet de dégager des bases d'analyses, de réflexions, de méthode et de capacité d'action en matière de développement local. À travers ces expériences originales d'acteurs et une réflexion théorique menée depuis plusieurs années au sein des appareils techniques et de groupes de recherche, on voudrait explorer aussi les voies du possible vers une alternative à l'élevage intensif, au concret.

Systèmes d'élevage pastoral performants en arrière-pays méditerranéen

Tout en étant caractéristiques des arrière-pays méditerranéens, les territoires septentrionaux de l'Hérault, des monts de l'Espinouse et du Caroux aux portes des Cévennes, avec une partie du parc naturel régional du Haut-Languedoc, connaissent des expériences innovantes d'éleveurs sur parcours. Dans ce territoire de marge géographique, la déprise rurale y est importante depuis les années 1970, avec des intensités et des formes variables selon les communes. C'est ici la conséquence des crises multiples que connaissent les productions agropastorale et forestière, toutes deux filles de la modernisation de ces activités : diminution du nombre d'exploitations, agrandissement et concentration des élevages qui subsistent, spécialisation et intensification des systèmes d'élevage, délaissement des espaces boisés. Le résultat de ce processus a conduit au repli des activités d'élevage sur les meilleures terres et à l'abandon de vastes espaces qui s'embroussaillent et se couvrent d'accrues forestières, propices aux incendies. Pourtant sur ce territoire en déprise, de nouvelles générations d'éleveurs sont à la recherche d'alternatives, dont les initiatives cumulées depuis plusieurs décennies, permettent de relancer des dynamiques locales, autant en matière de technique d'élevage que de résultats économiques.

Ces expériences originales consistent dans des pas de côtés qui permettent d'avancer. Par exemple des éleveurs remplacent des troupeaux de charolais ou de limousines, relativement intensifs, pour développer des élevages à croissance lente avec

des races rustiques, permettant de cibler des performances adaptées au terrain et non forcées par l'usage d'intrants, en donnant la primauté au pâturage, jusqu'au plein air intégral. En ce sens, ils orientent leurs pratiques vers une contribution importante des surfaces pastorales, sur des sols où les surfaces et les cultures fourragères sont marginales, en raison de la topographie accidentée et de résultats médiocres malgré des coûts très élevés. Ici, les systèmes pastoraux sont fondamentalement différents des élevages intensifs, tout en produisant de la viande et du lait. Ne serait-ce qu'en matière d'émissions de gaz à effet de serre, ils ne sont en rien comparables en raison de l'alimentation des ruminants au pâturage. Les parcours, les prairies, les haies, les forêts stockent le carbone dans les sols. Sur ces terrains valorisés, la quantité de carbone stockée est égale voire supérieure au méthane entérique émis par le troupeau. Par ailleurs, ces pas de côté techniques ont pu se réaliser et consolider l'économie de ces exploitations souvent par un élargissement en aval de la production, par exemple par la diversification des produits, avec des premières transformations ; la valorisation de ces productions étant favorisée par la vente directe et l'inclusion dans des circuits courts. C'est un autre aspect des dynamiques dans lesquelles s'insèrent ces élevages à composante pastorale en arrière-pays héraultais, dans la mesure où ils entrent en résonance avec la vie sociale locale et un territoire de projet.

Modèles vertueux en construction

Depuis une cinquantaine d'années, cette zone compte parmi les terrains de recherche scientifique et de développement technique en région méditerranéenne afin de redynamiser ce type de territoire. Les expériences innovantes qui s'y produisent dans les activités d'élevage depuis ces dernières décennies sont le fruit d'initiatives d'éleveurs, mais aussi procèdent de co-constructions avec l'appareil technique et des chercheurs. La capitalisation des expériences, des pratiques et des savoirs accompagne les pas de côté techniques et socioéconomiques connexes à différents changements de paradigmes. Parmi ces changements de paradigme on peut retenir que la ressource pastorale n'est pas l'expression du potentiel du milieu, mais qu'elle se détermine par son usage⁵. Or la notion d'utilisation est à l'inverse de celle d'exploitation. En ce sens, les ressources ne sont pas collectées ou extraites, mais fabriquées. Comme on pourra le lire au fil des notices réunies dans ce livre, c'est la différence qui existe entre la valeur pastorale (VP) et le mode d'exploitation pastorale (MEP). De même, l'expérience montre que la productivité du travail obtenue par des économies d'échelle et le remplacement du travail vivant par du capital (mécanisation, intrants) achoppe sur des limites majeures, en particulier la dégradation

⁵ Réseau Pâtur'Ajuste, *Donner de la valeur par l'usage à chacune de ses parcelles*, Bellecombes-en-Bauge, Scopela, 2021.

des milieux et l'appauvrissement du métier d'éleveur et de forestier. Enfin, autre changement de paradigme important qui pose le développement sur des bases écologiques : la nécessité pour les éleveurs d'apprendre à « faire avec » les qualités et le fonctionnement des milieux et des animaux, plutôt que de « se battre contre » les limitations écologiques (sols, végétations, saisons, aléas) à coûts et effets d'intrants qui ne font que générer de nouveaux problèmes. Ces changements de paradigme participent du capital des expériences qui sont réalisées aujourd'hui dans certains élevages sur parcours dans les marges géographiques de l'arrière-pays méditerranéen. Mais dans ces régions d'accrues, le secteur forestier qui pourrait être un partenaire important, est encore en retrait. Or, il est urgent de changer de modèle agricole et sylvicole, ne serait-ce qu'en raison de la rapidité et de la force de l'évolution climatique, tout particulièrement en Méditerranée.

Tous ces pas de côté s'inscrivent dans une dynamique socioéconomique de l'ensemble des activités à l'échelle d'un territoire de projet : déspecialiser et articuler les activités de mises en valeur des milieux, mettre les systèmes techniques en synergie, faire discuter et coordonner les différents acteurs (économiques, politiques, associatifs), dans une perspective de développement local. La viabilité socioéconomique des activités, fondée sur le renouvellement et l'amélioration des qualités écologiques des milieux, apparaît ainsi comme étant un requis de la remise en route de ces territoires en déprise. Ces pas de côté permettent dès lors de commencer une autre histoire, d'aider à construire une alternative, nécessaire pour sortir d'un système dévastateur.

Des mots pour penser l'activité pastorale

À travers les mots, des mots de tous les jours, des mots techniques, des mots qui interrogent, des mots qui doutent, des mots qui informent, des mots qui proposent, on voudrait ouvrir, documenter et participer à la construction d'une réflexion sur une certaine activité pastorale comme alternative à l'intensification de l'élevage et à l'abandon des zones boisées. Les 130 notices qui se répondent dans cet abécédaire proposent ainsi des clés de lecture, des éléments de réflexion, des outils pour agir, pour les acteurs de l'élevage et du développement local, mais aussi pour tous les lecteurs qui s'interrogent sur la place de l'élevage dans le devenir des territoires, et à travers l'élevage le rapport que chacun entretient avec sa propre alimentation. Aussi pratiques que théoriques, il s'agit d'éclairer des termes, parfois mal ou insuffisamment utilisés, propres aux activités pastorales et à la mise en valeur des territoires propices aux élevages sur parcours.

Ces propos visent ainsi à mettre en lumière une approche de l'activité d'élevage qui se veut différente : les usages du terrain, la conduite des animaux et l'art de l'éle-

veur qui ajuste l'offre des couverts végétaux aux besoins du troupeau, pour produire des biens tout en renouvelant les conditions environnementales de leur réalisation. Mais ces expériences d'éleveurs sont indissociables du contexte économique et social, du cadre de vie et du territoire dans lequel elles sont insérées. C'est pourquoi les mots pour penser l'activité pastorale sont situés dans un territoire de projet, celui des marges de l'Hérault au sud du Massif central, ancré dans l'arrière-pays méditerranéen*.

* Nota: une carte de situation du territoire de référence figure en page 211.



ABÉCÉDAIRE

PASTORAL

ABATTAGE À LA FERME

Jusque dans les années 1970, l'abattage de proximité en France était très répandu. Depuis, la concentration des abattoirs de boucherie a considérablement allongé le temps de transport des animaux. L'émergence dans les années 2010 des dispositifs d'abattage à la ferme participe de fait d'une critique générale de la concentration des abattoirs industriels et d'une évolution des sensibilités envers les animaux.

Aujourd'hui, l'abattage à la ferme est un souhait et une démarche de mise en œuvre concrète de certains **éleveurs sur parcours**, en particulier des producteurs de **viande** bovine et ovine dans les Hauts-Cantons de l'Hérault. Il s'agit, en s'inspirant d'expériences françaises en cours et à l'étranger (Suède, Allemagne, Suisse), d'organiser un dispositif et de concevoir les matériels (abattoirs mobiles) comme une **alternative** au transport des animaux vivants vers les abattoirs de boucherie. Le voyage en camion, le mélange des **troupeaux** et des espèces dans les lieux d'abattage, les conditions de la tuerie industrielle sont une intense source de stress pour les animaux. C'est également une souffrance pour les éleveurs, car la mise à mort de leurs animaux devient le seul instant, depuis leur naissance, durant lequel ils ne les accompagnent pas. C'est aussi la seule étape de production et de **qualité** – mise en quarantaine de la viande d'animaux arrivés blessés à l'abattoir – qu'ils ne maîtrisent pas lorsqu'ils sont en circuits courts. Or, l'abattage à la ferme est désormais possible en France dans le cadre de la loi Agriculture et Alimentation (EGalim) de 2018.

La mise à mort à proximité ou dans les exploitations est une alternative éthique, écologique et économique à la concentration des abattoirs et au transport d'animaux vivants, notamment pour les élevages dispersés et excentrés. C'est aussi une démarche qui répond aux caractéristiques d'une économie en circuits courts (petits effectifs, diversité des conditionnements), et gagne à la coopération de proximité pour la découpe, le stockage et la vente. Dès lors, les éleveurs sont en capacité de maîtriser la totalité du processus de production, de l'amont à l'aval.

Dans le nord de l'Hérault, il demeure nécessaire de régler les problèmes techniques et d'organisation d'une unité mobile (accueil, inspection sanitaire, abattage, suites bouchères) conçue à l'échelle des exploitations, moyennes et petites, très dispersées et parfois peu accessibles. En effet, aujourd'hui dans ces **territoires**, l'objectif est d'éviter le transport des animaux vivants en le substituant par celui des carcasses, en s'appuyant sur la logistique des abattoirs locaux (Pézenas dans l'Hérault et Camarès dans l'Aveyron) pour les premières découpes.

CORRÉLATS: BOUTIQUES PAYSANNES, VENTE DIRECTE, CIRCUITS COURTS – FILIÈRE – FINITION DES ANIMAUX

ACCÈS AU FONCIER

Pouvoir utiliser des terrains étendus aux **couverts végétaux** valorisables par le **pâturage** est la question cruciale que se pose tout **éleveur sur parcours**. Sur ce point, tous les niveaux de relation entre propriété et usages existent. L'accès consiste parfois dans une utilisation des espaces fondée sur un accord plus ou moins licite, souvent oral, à l'image de l'usage de la « vente d'herbe ». Il existe bien sûr des accès plus formels tel le fermage, en passant par plusieurs types et niveaux d'engagements réciproques par contrat ou par convention – comme la convention pluriannuelle de pâturage qui est très répandue –, voire l'acquisition en toute propriété, mais dans ce dernier cas l'investissement peut être lourd pour les éleveurs. Cela étant, selon les **territoires**, les situations sont complexes et très variées. Le niveau de **déprise** et de **fermeture du milieu** peut être très important dans l'arrière-pays héraultais. L'étendue des **parcours** y est vaste. La question des ayants droit se pose alors, mais ils ne sont pas toujours simples à identifier. Et il est nécessaire, le plus souvent, de trouver un terrain d'entente entre le projet de l'éleveur et l'attente du propriétaire. La question financière peut ainsi être posée, ouvrant sur une possible location des terres. Pour autant, la location de terres peut aussi ouvrir des droits à prime (PAC) pour les éleveurs sur parcours installés sur des territoires éligibles à des primes compensatoires type ICHN.

Le plus simple reste d'entrer en discussion avec peu d'interlocuteurs. Il existe ainsi des accords entre éleveurs et propriétaires basés sur l'échange de services. Par exemple, dans la région de Lodève et plus généralement dans les Hauts-Cantons, des forêts publiques permettent aux **troupeaux** de pâturer l'été à l'ombre des feuillages afin d'entretenir le sous-bois, tandis que dans le Piscénois ou aux alentours du lac du Salagou, des moutons parcourent à l'automne et l'hiver des domaines viticoles « bio » qui profitent ainsi de leur fumure. Une autre possibilité consiste dans le rassemblement des propriétés sous la forme d'associations foncières dans les zones montagneuses. Quelle que soit la configuration du foncier, l'accès aux pâturages repose sur la densité des relations sociales locales que les éleveurs sur parcours tissent avec les propriétaires et les collectivités, et la qualité du projet d'élevage.

CORRÉLATS: *AGER – RECONQUÊTE PASTORALE – SALTUS*



Troupeau en gardiennage pâturant sur le causse de Nizas (ex-aérodrome de Pézenas) en automne © Luc Capdevila 2023

ACCRUES

Les accrues correspondent à l'accroissement de la surface forestière obtenue par colonisation spontanée, à la différence du **reboisement** qui résulte d'une action humaine, volontaire et planifiée. Le peuplement forestier colonisant une accrue correspond aux accrues. Dans les arrière-pays méditerranéens, la **déprise** agricole, particulièrement celle du **pâturage** sur le **saltus**, laisse la place aux **broussailles** puis aux arbres, donnant au final les accrues.

Ces surfaces se ferment progressivement et perdent leur caractère principal d'herbage. Dès lors, leurs caractéristiques végétales et leurs usages changent. Les accrues forment des végétations complexes, pluristratifiées. Elles sont certes des lieux d'abandon. Pour autant, elles sont aussi propices à des activités de cueillette, ainsi qu'au développement potentiel des pratiques sylvopastorales. Dans le nord de l'Hérault, les accrues ont colonisé les terres pastorales depuis les années 1970-1980. Aujourd'hui la forêt, les landes et les friches couvrent au total plus de 70 % du territoire du parc naturel régional du Haut-Languedoc. Or, les deux-tiers du **couvert forestier** actuel se sont étendus à partir de la fin du XIX^e siècle, à un moment où les surfaces agricoles et pastorales avaient atteint leur maximum. Dans ces **territoires**, des nouvelles pratiques d'élevage ont émergé dans les années 1980, avec des **troupeaux de races** bovines rustiques sur les tourbières et les landes boisées.

CORRÉLATS: FERMETURE DES MILIEUX – REMONTÉE BIOLOGIQUE – TERRITOIRE



Vaches *Aubrac* pures et croisées *Angus* sur lande boisée de chênes verts sur le plateau de Roquessels en fin d'été, 2012

ADVENTICE

Adventices est le terme réservé aux plantes qui apparaissent spontanément en se développant sur les terres cultivées et leur proximité immédiate. Elles sont généralement considérées négativement. Désignées de manière commune comme « mauvaises herbes », car non domestiques, plus simplement elles ne sont pas au « bon » endroit au « bon » moment. Dès lors, elles sont censées entrer en concurrence pour l'espace et la nutrition de la végétation implantée, et/ou responsables de problèmes sanitaires. Pourtant, en participant de la biodiversité, elles abritent des prédateurs de parasites des cultures. En ce sens, elles seraient plutôt les auxiliaires des plantations. Ainsi, un changement de regard sur les végétations conduit à percevoir un intérêt ou une absence de gêne face à cette intruse, là où l'on envisageait une menace, ou on éprouvait *a minima* une répulsion. En effet, les « mauvaises herbes », peuvent fournir un compartiment de diversité enrichissant le couvert installé et ses possibilités d'usages. Le **milieu** utilisé devenant plus complexe donne de la souplesse dans son **utilisation**. Il est aussi plus résilient, moins fragile aux intempéries et aux maladies. Il peut être plus économe en limitant les **intrants**. Dès lors, ces plantes « gênantes » perdent leur statut d'adventices pour intégrer celui de flore diversifiée. C'est ce qui est recherché pour transformer les implantations prairiales en **prairies** de longue durée, amenées à devenir *in fine* des prairies dites « naturelles ». En ce sens, au niveau pastoral, la sortie de **l'ager** vers le **saltus**, et même pour une grande part vers la *silva*, ouvre à la diversité floristique des **couverts végétaux** dits « naturels », car ils n'ont pas été implantés et ne font pas l'objet de pratiques culturelles pour leur mise en valeur par le **pâturage** ; dès lors la notion même d'adventice perd toute signification. Cependant, en raison de pratiques opportunistes, telles que le **sur- ou le sous-pâturage**, et plus encore le feu, des plantes sociales qui pourraient être considérées comme des adventices d'un point de vue pastoral, peuvent s'installer et se développer. Dans l'arrière-pays méditerranéen, c'est le cas de la fougère, de certaines graminées annuelles (orge des rats, brome stérile, vulpin), voire à une autre échelle, des **broussailles** (genêt, prunellier, genévrier, buis). Certes, elles diminuent les qualités liées à la diversité de la végétation. Néanmoins, bien que peu ou pas nutritives et expansives, elles peuvent entrer dans la **ration** alimentaire du **troupeau** par la consommation des feuilles. Un pâturage serré peut même en détruire les semis, ce qui contribue à la maîtrise de la **fermeture du milieu**, et une nouvelle fois conduit à relativiser la notion d'adventice.

CORRÉLATS : APPRENTISSAGE ET COMPÉTENCES DU TROUPEAU – COMPÉTITION INTERSPÉCIFIQUE – REMONTÉE BIOLOGIQUE – VALEUR ALIMENTAIRE

AGER

Le terme *ager* désigne traditionnellement les parties cultivées du **territoire**, à l'exception de l'*hortus* qui délimite l'enclos des jardins potagers. L'organisation ancienne des terroirs mettait structurellement en relation l'*ager* avec l'espace de **pâturage** et de cueillette, le **saltus**. Celui-ci désigne les tapis herbacés plus ou moins denses, parsemés d'arbres et d'arbustes. Mais le *saltus* est lui-même indépendant de l'espace forestier, la *silva* – troisième lieu de la trilogie agraire –, qui correspond aux terrains boisés exploités pour le bois comme combustible ou pour la construction. Les contenus et les articulations entre ces trois espaces ont bien entendu évolué depuis l'antiquité romaine (Duby & Wallon, t.1, 1975). Mais, dans l'arrière-pays méditerranéen, ils restent pertinents pour décrire et représenter les changements d'usage et de mise en valeur des espaces cultivés et pastoraux, même les plus récents.

L'*ager* a des structures multiples. Les grandes surfaces constitutives des grosses propriétés occupent les plaines à l'aval des montagnes et au pied des collines. Des surfaces beaucoup plus dispersées et restreintes sont également situées dans des enclaves favorables constituées de petites plaines, des vallées évasées, et sur de nombreuses terrasses consolidées par les *faïsses*. Jusqu'aux lendemains de la seconde guerre mondiale, l'*ager* était très dépendant du *saltus*. Les **troupeaux**, essentiellement de moutons, assuraient le transfert de fertilité depuis le pâturage du *saltus* par une fumature de l'*ager* sur lequel les animaux passaient la nuit. Le transfert de fertilité était également saisonné, les troupeaux venant paître dans les vignes et les champs après les récoltes. Cette activité était socialement captée par la grande propriété à travers la conduite des troupeaux **ovins** lainiers par une main-d'œuvre laborieuse qui pratiquait de nombreuses cueillettes connexes dans le *saltus* pour subvenir à ses besoins. Elle relevait également des pratiques communautaires dans le cadre du **gardiennage** des troupeaux communaux. La crise lainière, puis les spécialisations viticole, fruitière, céréalière, ont favorisé l'abandon des complémentarités entre *ager* et *saltus* caractérisé par le remplacement de la fumure organique par des engrais minéraux. De même, les processus d'intensification des élevages qui ont pour *credo* la distribution alimentaire et le primat de la stabulation ont conduit à retirer les troupeaux de l'*ager*. La spécialisation des espaces et l'intensification des productions ont provoqué une lente **déprise** pastorale dans le nord de l'Hérault, jusqu'à aujourd'hui, avec un accroissement considérable des **accrués** boisées. La trilogie agraire a ainsi été désarticulée, aboutissant à l'abandon du *saltus* et de sa fonction vis-à-vis de l'*ager*. Cela étant, les nouvelles pratiques pastorales conduisent aujourd'hui à faire revenir ponctuellement des